



LE PRESIDENT

Saint-Laurent-de-Neste, le 17 décembre 2020.

Monsieur le Ministre,

La Communauté de communes Neste Barousse, dans le département des Hautes-Pyrénées, rassemble 43 communes et 7500 habitants. Elle associe, depuis 2017, deux bassins de vie discontinus organisés autour des bourgs de Saint-Laurent et de Loures-Barousse. Pour les actes et déplacements quotidiens, ce dernier est plutôt orienté vers le département voisin de la Haute-Garonne.

A la fin de l'été 2020, M. le directeur départemental des Finances publiques des Hautes-Pyrénées nous a rencontrés pour nous informer du projet de fermeture des deux trésoreries sises sur le territoire de notre communauté au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il nous a soumis un projet de charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques qui prévoit les nouvelles modalités au service des usagers et des collectivités locales. Ce document, comme les échanges de qualité avec M. le directeur départemental, n'ont cependant pas suffi à lever les inquiétudes des élus et leur ferme opposition à ce projet. Leurs arguments ont été exposés dans des délibérations qui, pour certaines, vous ont été transmises directement. Le conseil communautaire a également exprimé son refus.

Les actions envisagées pour la « compensation » de ces fermetures – dématérialisation, relais dans des bureaux de tabac, mise en place de permanences, création d'espaces France Services – ne nous semblent pas adaptées aux réalités de notre territoire et de notre population. La présence physique de l'État par des services clairement identifiés et des agents de qualité y est indispensable à la cohésion sociale et républicaine. Les mobilisations spontanées, nombreuses et durables, lors de la contestation des « gilets jaunes », et les résultats constatés aux dernières élections nationales et européennes,

**Monsieur Olivier DUSSOPT**

Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance,  
chargé des Comptes publics.

nous rappellent que nos concitoyens sont en attente d'une action publique protectrice et inclusive. Nos communes et notre communauté s'y emploient. Nous sommes aussi conscients et informés de la nécessaire évolution et optimisation des services publics dans les territoires ruraux induite par l'effort constant de maîtrise des dépenses publiques, engagée par le gouvernement. Pour autant, nous avons besoin de temps pour élaborer un projet de territoire qui prenne en compte ces évolutions et permette à nos collectivités de les intégrer dans son action publique en partenariat avec l'État.

Nous avons besoin de temps car notre communauté est fragile. Ses ressources sont contraintes et peu dynamiques. Le tissu économique est modeste. Nous gérons des services à la population et des équipements touristiques et culturels qui contribuent à l'attractivité de notre territoire mais dont l'économie d'ensemble reste précaire. La crise du COVID a fortement affecté nos ressources. Les choix et les conditions de la fusion à l'origine de notre EPCI en 2017 font que notre DGF est encore très faible (25 €/ habitant en 2020). Nos marges d'action sont donc limitées.

Je souhaite que nous puissions construire avec vos services une organisation qui réponde pleinement aux besoins des usagers et des collectivités. Pour cela notre communauté doit disposer du temps nécessaire à sa consolidation, à la définition de son projet et à l'identification des moyens dont elle disposera pour le mettre en œuvre. Vos services doivent pleinement contribuer à cette action.

Avec l'ensemble des élus de ce territoire, je vous demande, Monsieur le ministre délégué, de repousser la réorganisation de vos services dans notre communauté afin que celle-ci puisse exercer alors pleinement sa capacité d'action.

Restant à votre disposition pour toute précision, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



  
Yvan RUMÉAU